

PROCES VERBAL N°2025/02

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi quatorze Avril, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 07 Avril 2025.

Présents : Mesdames LALANCE Ghislaine, NYZAM Fabienne, ADAMY Sandy, GEORGES Claire, Messieurs CHATENET Fabrice, AUTHIER Adrien, ROUSSILLON Nicolas, Monsieur CHLASTA Patrick.

Excusés : Monsieur DE GUILLEBON Olivier, Monsieur VALOIS Pierre.

Monsieur VALOIS Pierre a donné procuration à Monsieur BEGUERIE Stéphane

Absent : Néant

Monsieur Patrick CHLASTA a été désigné secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu de la dernière séance.

Restaurant : relancer Madame POLLACK pour le paiement des frais d'enregistrement du bail modifié.

Camping : Devant la difficulté des travailleurs saisonniers à se loger et les demandes en Mairie, Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs du camping.

Décision : Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres décide de l'application des tarifs suivants à partir du 1^{er} juin 2025 :

Vacanciers :

Emplacement : 6.50 euros

Par personne : 2.20 euros (à partir de 3 ans)

Garage mort : prix de l'emplacement

Gratuit pour les clients qui résident au moins 30 nuitées dans la saison.

Uniquement pour les travailleurs saisonniers (avec justificatif) :

Emplacement 4.25 euros

Par personne : 2.20 euros

Budget restaurant :

Etanchéité du mur ouest à prévoir.

Décision :

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal approuve le CFU (hors présence de Monsieur le Maire), l'affectation des résultats et le budget 2025.

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SI En 2024 -1068	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 549,31 €		1 249,31 €	D R	- €	700,00 €
FONCT	9 413,18 €	549,31 €	- 495,23 €			8 368,64 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	8 368,64 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) REC SI	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) REC SF	8 368,64 €
Ligne 001= 700,00 € DEP SI si chiffre négatif ou REC SI si chiffre positif	
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			A	
			DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		1 400,00	700,00
		+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)	
			0,00	700,00
		=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)		1 400,00	1 400,00
			DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		24 605,00	16 236,36
		+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)	
			0,00	8 368,64
		=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)		24 605,00	24 605,00
	TOTAL DU BUDGET (4)		26 005,00	26 005,00

Budget assainissement :

Achat tondeuse/débroussailluse à grandes roues pour entretenir la butte de la station d'assainissement. Accord pour la proposition ADMP 1082.50 HT

Décision :

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal approuve le CFU (hors présence de Monsieur le Maire), l'affectation des résultats et le budget 2025.

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SI En 2024 -1068	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				D R		
INVEST	14 683,91 €		2 718,00 €		- €	17 401,91 €
FONCT	5 065,44 €		240,72 €			5 306,16 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	5 306,16 €
Affectation obligatoire :	
A la souverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) REC SI	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) REC SF	5 306,16 €
Ligne 001= 17 401,91 € DEP SI si chiffre négatif ou REC SI si chiffre positif	
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	27 112,00	21 805,84
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 5 306,16
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	27 112,00	27 112,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	26 376,00	8 974,09
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 17 401,91
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	26 376,00	26 376,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	53 488,00	53 488,00

Budget communal :

Budget :

Vote des taux d'imposition : accord à l'unanimité du conseil pour neutraliser à 100% l'augmentation des taux de la CdC.

Nouveaux taux :

Taxe foncière bâtie : 40.25

Taxe foncière non bâtie : 39.67

Taxe habitation : 9.18

Fongibilité des crédits : le conseil municipal à l'unanimité autorise l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (du fait de la suppression des chapitres de dépenses imprévues).

Du fait de la démission du bureau du comité des fêtes, la commune prendra à sa charge le feu d'artifice du 17 août. Monsieur CHATENET Fabrice est chargé de son organisation.

Décision :

A l'unanimité de ses membres, le conseil municipal approuve le CFU (hors présence de Monsieur le Maire), et l'affectation des résultats.

Vote du budget 2025 :

Contre : 0

Abstention : 1 (Madame LALANCE Ghislaine)

Pour : le reste du conseil

	RESULTAT CA 2023	VIREMENT A LA SI En 2024 -1068	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024	RESTES A REALISER 2024 D R	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 127 226,02 €		34 225,35 €		- €	93 000,67 €
FONCT	266 890,87 €	132 915,02 €	55 883,29 €			189 859,14 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	189 859,14 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) REC SI	93 000,67 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) REC SF	96 858,47 €
Ligne 001= - 93 000,67 € DEP SI si chiffre négatif ou REC SI si chiffre positif	
Total affecté au c/ 1068 :	93 000,67 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

CNE BONNES (M57) - COMMUNE DE BONNES - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	211 223,33	304 224,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 93 000,67	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		304 224,00	304 224,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	432 379,00	335 520,53
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 96 858,47
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		432 379,00	432 379,00
TOTAL DU BUDGET (4)		736 603,00	736 603,00

Camping : Pour assurer la gestion du camping de Bonnes Mademoiselle Chloé NYZAM présente sa candidature.

Accord du conseil à l'unanimité pour créer un emploi non permanent suite à un accroissement saisonnier d'activité à 14/35^{ème} pour deux mois.

Divers :

Relancer Edf pour l'augmentation de puissance au Bonn'Art Café.

Relancer AGUR pour le dégrèvement demandé suite à une fuite d'eau au camping.

Travaux :

Nettoyer le lavoir à Tramonzac
Enlever les poteaux d'éclairage au stade qui ne sont plus aux normes
Refaire fossé + saignées au Monjat.
Marronnier à abattre à l'Ecurie
Arbres à abattre sur la bordure de la Dronne
Remettre les tables Place de la Mairie

Assemblée Générale du Comité des fêtes prévue le mardi 15 avril à 20h30.

Epicerie participative au Bonn'Art Café : ouverture le mercredi 23 avril avec des produits locaux.
Modifier l'assurance communale des locaux.

Caravane de l'Espérance : pèlerinage de Doyenné du Sud Charente qui demande à la commune l'autorisation de pique-niquer devant la salle des fêtes avec mise à disposition des tables et des toilettes le 05 juin 2025. Organisation d'une visite de l'Eglise.

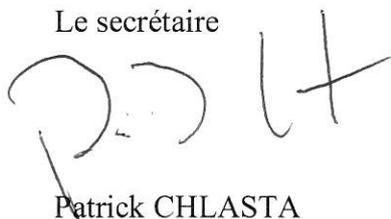
Gendarmerie : présentation de l'information aux élus concernant les interventions pour les années 2023 et 2024 sur la commune de BONNES

Modification des statuts du Syndicat d'Eau Potable du Sud Charente : Prise en compte de la Création de la nouvelle commune Magnac-Lés-Gardes (fusion des communes de Magnac Lavalette et Gardes le Pontaroux).
Décision : accord à l'unanimité du conseil.

Présentation du RSU (Rapport Social Unique) établi par le centre de Gestion de la Charente.

Séance levée 20h50

Le secrétaire



Patrick CHLASTA

Le Maire



Stéphane BEGUERIE

